

REGLEMENT DU DERBY DE LA TOUDRAY

Article 1 : Date de l'épreuve et parcours

Le Derby de la Toudray est fixé au samedi 13 mars 2010. Cette course se déroule sur le site du Grand Serre. Le départ est prévu au sommet de la grande Cuche à 2089 m d'altitude et l'arrivée est fixée à 1390 m. Entre ces deux points la descente sera matérialisée par un minimum de portes directionnelles. La course se déroulera en deux manches chronométrées.

Article 2 : Engagement

Chaque concurrent s'inscrit dans l'une des disciplines suivantes: ski, surf (bâtons interdits), monoski, télémark. Les bulletins d'inscription seront accompagnés d'un chèque de 30 € libellé à l'attention de l'association Fend la Bise. Le bulletin d'inscription est à faire parvenir à l'office de Tourisme de l'Alpe du Grand Serre - Immeuble les Mélézes – 38350 l'Alpe du Grand Serre avant le 10 mars 2010. L'inscription sera prise en compte à la réception du bulletin dûment rempli et signé, accompagné du certificat médical et du règlement. Il sera tout de même permis de s'inscrire le matin de l'épreuve jusqu'à 08h45.

L'inscription comprend :

- les frais d'inscription au Derby de la Toudray
- le forfait journée + l'assurance spécifique pour la course
- le repas du soir (le repas du midi est à prévoir par vos soins)
- la remise des prix
- la soirée musicale

Article 3 : Conditions de participation et matériel

Le Derby de la Toudray est ouvert à toute personne âgée de 18 ans révolus au samedi 13 mars 2010. Chaque concurrent devra être en excellente santé, convenablement entraîné et capable de descendre des pistes noires non damnées. Les concurrents devront être maîtres de leur comportement sur la totalité de l'épreuve. Le nombre de concurrents admis à participer à l'épreuve sera déterminé par le comité d'organisation le jour de l'épreuve. Tous les concurrents devront être munis de leur matériel de glisse en bon état et d'un casque homologué.

Article 4 : Dossards

Les dossards seront à retirer le samedi 13 mars 2010 entre 07h30 et 08h45 au Chardon Bleu à l'Alpe du Grand Serre. Seuls les porteurs du dossard officiel pourront participer à l'épreuve. Ces dossards devront impérativement être remis à l'arrivée de la 2ème manche. Un chèque de 10 € sera demandé aux concurrents lors de l'inscription dans l'éventualité où le dossard ne serait pas rendu à l'issue de la course..!

TOUS LES PARTICIPANTS PARTIRONT DANS L'ORDRE DES DOSSARDS.

Article 5 : Assurance

En s'acquittant de leurs droits d'inscription de 30 €, les concurrents seront automatiquement assurés pour la journée. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel pouvant survenir aux concurrents et des suites éventuelles qui pourraient en découler.

Article 6 : État du terrain

Le terrain ne fera l'objet d'aucune préparation particulière et sera livré aux concurrents dans les conditions imposées par la météo et l'état de la neige.

Article 7 : Reconnaissance du parcours

La reconnaissance du parcours est obligatoire et doit être effectuée le matin de l'épreuve ou la veille (sans disposition particulière). Il est précisé que pour rallier l'arrivée au départ il faut approximativement 01h20.

Article 8 : Sécurité

ATTENTION LE CERTIFICAT MEDICAL ET LE PORT D'UN CASQUE HOMOLOGUE SONT OBLIGATOIRES POUR PARTICIPER AU DERBY DE LA TOUDRAY. Ils devront être présentés lors de l'inscription le matin de la course (pour les derniers inscrits). Le certificat médical doit être envoyé par courrier avec le bulletin d'inscription.

Article 9 : Disqualification

Les cas pouvant entraîner une disqualification sont :

- infraction ou tentative de fraude au règlement précédemment énoncé
- intervention d'une aide extérieure durant la course
- comportement antisportif ou violent lors de la course

Dans ce cas, les concurrents exclus ne recevront aucun remboursement de la part du comité de l'organisation.

Article 10 : Classement

Le classement sera établi à partir du cumul des temps réalisés lors des deux manches. Un classement homme et femme sera effectué dans toutes les catégories définies par le comité d'organisation le jour de l'épreuve. Si toutefois les conditions le nécessitent, le classement sera établi sur une seule manche.

Article 11 : Annulation - remboursement

Le comité d'organisation se réserve le droit en cas de force majeure et/ou pour des raisons de sécurité de modifier le règlement. Le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve en cas de mauvaises conditions nivologiques, météorologiques ou d'instabilité du manteau neigeux pouvant mettre en danger la sécurité des concurrents. En cas d'annulation de l'épreuve le matin même, aucun remboursement ne sera effectué.

Renvoyez vos bulletins d'inscription et votre chèque de 30 € libellé à l'ordre de **Fend la Bise** à :

Office de Tourisme de l'Alpe du Grand Serre
Inscription Derby de la Toudray 2010
Immeuble les Mélézes
38350 ALPE DU GRAND SERRE

INFOS:

04 76 72 13 09 - www.alpedugrandserre.net

TIMING DE LA JOURNEE:

07h30 à 08h45	Inscriptions au Chardon Bleu
09h00 à 10h45	Reconnaissance du parcours
11h45	Briefing concurrents
12h00	Début des runs - 1er manche
15h00	Début des runs - 2ème manche
17h30	Remise des prix à partir de 17h30.
19h30	Repas
20h00	Soirée musicale

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :
Prénom :
Discipline : ski surf monoski télémark
Sexe : H F
Date de naissance :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
Tel :
Email :

Joindre à ce bulletin:

- Droits d'inscription 30 € par personne (chèque à l'ordre de Fend la Bise).
- Certificat médical

Renvoyez le bulletin et le chèque à « l'Office de Tourisme de l'Alpe du Grand Serre Immeuble les Mélézes 38350 l'Alpe du Grand Serre »

Déclaration

Je soussigné(e) :,
déclare avoir pris connaissance et accepte les conditions du Derby de la Toudray.

Je déclare avoir pris connaissance du caractère particulier de cette épreuve et donc, en connaissance de cause, je renonce à poursuivre le comité d'organisation Fend la Bise, la SATA et la Mairie de La Morte, en cas d'accident et/ou de tout autre litige.

Date : / / 2009

Fait à l'Alpe du Grand Serre

Lu et approuvé

Signature :

L'ASSOCIATION FEND LA BISE



PRESENTE

